



**Ensemble Tout  
Devient Possible**

**J'ENOUS  
TOUS AVEC FO!**

## **BIEN ETRE AU TRAVAIL**

Le bien-être au travail dans la fonction publique territoriale (FPT) est un enjeu majeur, et plusieurs études et rapports ont tenté de cerner la situation. Voici quelques tendances et résultats observés ces dernières années :

### **1. Satisfaction au travail**

**Engagement :** Les agents territoriaux sont souvent motivés par le sens du service public, ce qui crée un engagement fort. Le sentiment d'utilité sociale est l'un des éléments qui nourrit leur satisfaction au travail.

**Relations professionnelles :** De bonnes relations entre collègues et avec les supérieurs hiérarchiques sont un facteur clé du bien-être dans la FPT. Cependant, des tensions peuvent exister dans certains environnements.

### **2. Conditions de travail**

**Pression et charge de travail :** Plusieurs études ont révélé que la charge de travail est parfois perçue comme excessive, notamment en raison de la réduction des effectifs dans certaines collectivités. Cela peut entraîner du stress et une détérioration de la qualité de vie au travail.

**Équilibre vie professionnelle / vie privée :** Bien que la FPT offre des horaires souvent plus flexibles que le secteur privé, de nombreux agents estiment que l'équilibre vie privée/vie professionnelle pourrait être amélioré.

### **3. Reconnaissance et perspectives de carrière**

**Reconnaissance :** Le manque de reconnaissance est souvent mentionné comme un point faible, que ce soit en termes de progression de carrière ou de retour sur les efforts fournis. Cela contribue parfois à une démotivation chez certains agents.

**Opportunités de carrière :** Les possibilités de progression varient en fonction de la taille et des ressources des collectivités, ce qui peut être source de frustration pour certains agents en attente de promotion ou de formation.

#### 4. Ressources et moyens

Moyens matériels : Certains agents déplorent un manque de moyens (équipements, technologies), ce qui impacte leur capacité à bien réaliser leurs missions.

Ressources humaines : Le vieillissement des effectifs et les restrictions budgétaires pèsent parfois sur la gestion des équipes, créant un climat de surcharge pour certains services.

#### 5. Santé et risques psychosociaux

Stress et burn-out : Des études ont montré une augmentation des risques psychosociaux dans la FPT, notamment liés au stress, à l'épuisement professionnel et aux restructurations.

Absentéisme : Le taux d'absentéisme reste un indicateur souvent suivi, et il est parfois plus élevé dans la fonction publique que dans le secteur privé, en partie en raison de ces facteurs de stress et de la fatigue.

#### 6. Initiatives pour améliorer le bien-être

Plusieurs collectivités ont mis en place des plans de prévention des risques psychosociaux et des actions en faveur de la qualité de vie au travail (QVT) : amélioration des espaces de travail, promotion de la santé au travail, gestion du temps de travail, etc.

Télétravail : Avec la crise du COVID-19, le télétravail s'est imposé comme une solution pour améliorer la qualité de vie des agents, bien que son déploiement soit encore inégal selon les collectivités.

**En conclusion**, bien que le bien-être au travail dans la fonction publique territoriale présente des points forts, tels que l'engagement des agents et un sentiment d'utilité sociale, il subsiste des défis importants, notamment liés à la charge de travail, la reconnaissance, et les ressources disponibles. Les collectivités territoriales sont de plus en plus attentives à ces questions et cherchent à mettre en place des actions pour améliorer le bien-être de leurs agents.

**Rejoignez FO pour qu'ensemble nous revendiquons un bien-être au travail.**



Responsable FO :  
**Rodrigue BROUILLIARD**  
06 32 64 31 01

Trésorière FO :  
**Agathe GAUBERT**  
06 71 91 62 10



Une équipe expérimentée  
à votre écoute  
pour vous **CONSEILLER**  
vous **DÉFENDRE**  
et **PORTER**  
**VOS REVENDICATIONS**



**SANS VOUS  
RIEN  
NE SE  
FERA**